



## ÉDITO

Le CEN vient de vivre un moment exceptionnel : l'inauguration de ses nouveaux locaux. Au-delà du symbole, cette réalisation nous permet aujourd'hui de regrouper toutes nos activités en un seul lieu et d'apporter à l'équipe permanente des conditions de travail optimales. Notre siège est reconnu RT2012 - 40%. Derrière ce sigle se cache une reconnaissance de très haute qualité environnementale. Olivier Goudeseune, notre architecte, estime qu'en dehors de périodes très froides, l'usage de la chaudière à granulés bois ne sera pas nécessaire. Notre siège est également une vitrine de la filière bois régionale. Il s'agit d'une vraie fierté pour nous.

Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional, est venu inaugurer le bâtiment le 19 septembre 2017. À cette occasion, il a confirmé son soutien en faveur des missions portées par le CEN en appelant de ses vœux un partenariat renouvelé prenant en compte les nouvelles directives de la Région. Il nous a confié son attente d'une évolution vers un Conservatoire Hauts-de-France. Aux côtés du Président de Région, de nombreuses personnalités : conseillers régionaux, sénateurs, maires et présidents d'intercommunalités, directeurs d'entreprises, présidents d'associations ; témoignant ainsi de l'engouement suscité par l'inauguration de nos nouveaux locaux.

Pour ma part, cette manifestation a permis de mettre en lumière, en quelques chiffres clés, l'ancrage des Conservatoires d'espaces naturels au cœur de la Région Hauts-de-France :

- 407 sites d'intervention pour 14 500 hectares dont 334 en maîtrise foncière et d'usage pour 7 400 hectares ;
- 3400 espèces de flore de faune et de fonge dont 1689 de plantes, 247 d'oiseaux et 960 de papillons ;
- 140 exploitants agricoles présents sur plus de 1 500 hectares soit 130 sites ;
- Des travaux sur sites pour 1,5 millions d'€ par an commandés à 20 structures d'insertion et 30 entreprises privées ;
- Une centaine de journées de chantiers nature et bénévoles ;
- 205 sorties nature pour 4 400 participants ;
- 150 sorties scolaires pour 3800 enfants accueillis ;
- Plus d'une centaine de sites aménagés pour tous ;
- Plusieurs centaines de milliers de personnes accueillies sur les sites ;
- 6700 heures de bénévolat ;
- 84 salariés motivés, investis et compétents.

En association avec Christophe Lépine, Président du CEN Picardie et de la Fédération nationale, nous avons démontré en quoi les Conservatoires d'espaces naturels sont de formidables outils d'aménagement du territoire dédiés à l'environnement. Nul doute que le travail avec la Région et l'État, pour définir le contenu de notre prochain Plan d'Actions Quinquennal, donnera à l'année 2018 une saveur toute particulière et sera l'occasion de redessiner l'ambition de notre partenariat avec la Région Hauts-de-France.

*Luc Barbier,  
Président du CEN Nord Pas-de-Calais*



### > DÉCOUVERTES DE NOUVELLES ESPÈCES SUR QUELQUES SITES GÉRÉS... par François Chemin, Baptiste Hubert, Quentin Marescaux et Gaëtan Rey



Ferme à Lunettes

#### **Ascalaphe soufré** *(Libelloides coccajus)* à la Ferme à Lunettes

Moitié libellule, moitié papillon, l'Ascalaphe soufré appartient à l'ordre des neuroptères. Cet étrange insecte a été découvert pour la première fois dans le Nord en mai 2017, sur le site de la Ferme à Lunettes dans l'Avesnois. Il est très rare à l'échelle des Hauts-de-France.



© Baptiste Hubert

RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert



#### **Milan noir** (*Milvus migrans*) sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert

Un milan noir avec un comportement de nidification avait été aperçu en juillet 2016. Suite à ce premier signalement, un observateur régulier du marais (membre de l'ANG et du GON), constatait en avril 2017, depuis l'observatoire conçu à cet effet, "un Milan noir construisant un nid - transport de matériaux et vol de parades" (photographies à l'appui). Vu régulièrement jusque juillet 2017, le succès de la nidification n'a pas été confirmé. À suivre et à surveiller dans l'avenir...



CC (wikicommons)

Marais de Roussent



#### **Bouquet des canaux** *(Palaemonetes varians)* au Marais de Roussent

Le Bouquet des canaux est un crustacé décapode qui vit généralement dans les eaux saumâtres. La découverte de cette crevette en 2016 dans des fossés du Marais de Roussent aussi loin de la mer, est originale.



CC (wikicommons)

Marais de Roussent



#### **Noctuelle du Thélypteris** *(Lacanobia splendens)*, nouvelle espèce pour la région découverte sur le Marais de Roussent

Dans le cadre de l'étude "hétérocère en zone humide" menée par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, la Noctuelle du Thélypteris a été observée à deux reprises, en mai et en juin 2017, dans le Marais de Roussent en vallée d'Authie.



CC (wikicommons)

Il s'agit de la première mention de l'espèce pour le Nord-Pas-de-Calais. Cette espèce est liée aux zones humides et plus particulièrement au cortège des végétations héliophytiques. La chenille se nourrit des plantes basses hygrophiles présentes dans les marais. Elle serait en voie d'extinction dans de nombreux pays d'Europe en raison de la disparition des zones humides. Il semblerait cependant qu'elle soit en expansion dans le nord de la France, notamment en Basse-Normandie où depuis son apparition en 1989, l'espèce a colonisé toute la région.

Pour vous tenir informés en continu des actualités du CEN :

[www.citoyen-de-la-nature.fr](http://www.citoyen-de-la-nature.fr) (blog)

Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais



Côte Butel © CEN



Prairies humides de la Liane © CEN



Carrière de Menneville © CEN

**Côte Butel**



**Côte Butel**

Situé à Longueville, ce coteau calcaire de 5,9 ha s'inscrit dans le réseau de coteaux de la Cuesta nord du Boulonnais, classé Natura 2000. Dès le printemps 2017, des clôtures ont été installées par le CEN, emphytéote du site pour 20 ans, afin d'accueillir les 50 moutons boulonnais d'un agriculteur du village. Le CEN et ses partenaires ont ainsi permis de restaurer sur ces parcelles un usage pastoral, garant de l'entretien des lieux, qui avait disparu au fil des années.

**Carrière de Menneville**



**Carrière de Menneville**

Ancienne carrière d'extraction d'argile, ce site de 6,8 ha situé à Menneville est devenu la propriété du Conservatoire en 2016 grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, du Fonds européen FEDER et de la Région Hauts-de-France. Il abrite un plan d'eau et surtout des végétations marneuses d'intérêt remarquable et typiques du Boulonnais. On y retrouve également des espèces végétales protégées à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais telles que l'Epipactis des marais et la Pyrole à feuilles rondes.



**Prairie du coin du bois**

Située en lisière du massif forestier de Bois l'Évêque, la prairie du coin du bois située à Ors est une propriété privée dont la gestion a été confiée au CEN en 2016 pour une durée de 10 ans. Bien que de surface restreinte (1,85 ha), elle présente, par sa localisation et quelques vieux arbres, un intérêt pour la faune. Jusque dans les années 2000, la parcelle était couverte d'un vieux verger qui a été malheureusement détruit par l'ancien locataire. Le CEN et la propriétaire auront à cœur de restaurer le paysage bocager typique de l'Avesnois.



**Fort Maginot d'Eth**

Cet ancien fort de la ligne Maginot, situé au sein de prairies, a été acquis en 2016 par un exploitant agricole de la commune d'Eth auprès de la SAFER, qui avait conditionné cette vente à la signature d'un partenariat avec le CEN du fait du potentiel pour les chauves-souris. Une convention de gestion a donc été signée en juillet 2016 pour une période de 10 ans. Une première visite du site par l'équipe scientifique du CEN et de la CMNF début 2017 a permis de confirmer ce potentiel : 4 espèces différentes observées dont le Murin de Bechstein.

**Prairies humides de la Liane**



**Prairies humides de la Liane**

Situées à Isques, les Prairies humides de la Liane, d'une surface de 4,5 ha, sont la propriété de la SANEF. Une

convention de gestion entre le PNR Caps et Marais d'Opale, le CEN et la SANEF a été signée en 2016. Dès lors, le CEN a établi un plan de gestion. Ce site abrite en particulier une population d'Agrion de Mercure (espèce rare en région). Une gestion différenciée a été mise en place avec un agriculteur partenaire afin de favoriser cette population grâce à l'instauration de bandes refuges.



CC (wikicommons)

**Gîte à chiroptères de Monceau-Saint-Waast**



**Gîte à chiroptères de Monceau-Saint-Waast**

Dans le cadre du Plan d'actions en faveur des Chauves-souris porté par la Communauté d'agglomération Maubeuge - Val de Sambre et le CEN, un aménagement a été réalisé fin 2015 dans les combles des ateliers municipaux de la commune de Monceau-Saint-Waast. L'aménagement de ce gîte d'estivage est désormais suivi par le CEN via une convention de partenariat de 10 ans signée en octobre 2016.



Fort Maginot © CEN



Prairie de Fléchinelle © CEN



Bois de Toillon © CEN

## Prairie de Fléchinelle

**Prairie de Fléchinelle**

Ce site est issu de la mise en oeuvre d'une mesure de compensation incombant à la Communauté de Communes Artois-Flandres (récemment fusionnée dans une nouvelle communauté d'agglomération :

Béthune-Bruay, Artois Lys Romane). Cette prairie d'un peu moins d'un hectare, devenue propriété du CEN, est située à l'extrême ouest du bassin minier sur la commune d'Estrée-Blanche. Elle est bordée d'une haie champêtre et d'un ruisseau (le Surgeon) qui lui confère son caractère humide. Elle est gérée en fauche par un exploitant local en convention avec le CEN.

## Bois de Toaillon

**Bois de Toaillon**

Ce boisement de 134 ha est situé sur la commune de Le Favril, au sud de la forêt de Mormal. Afin d'assurer sa préservation, une convention de partenariat a été signée entre le CEN et le propriétaire en décembre 2016, pour une durée de 10 ans. C'est un boisement de Chêne pédonculé avec de beaux sous-bois à Anémone des bois et Jacinthe des bois. Il est traversé par plusieurs ruisseaux temporaires ponctués de nombreuses petites mares forestières accueillant notamment le Triton crêté.



© Gaëtan Rey

## Espace Calmette

**Espace Calmette**

L'Institut départemental Albert Calmette, situé à Camiers, a souhaité entreprendre un partenariat avec le CEN pour gérer durablement une partie de leurs espaces

naturels et réaliser un programme pédagogique innovant avec leurs patients (cf article Biodiversanté). Sur les 7,5 ha gérés par le CEN, une partie est désormais dédiée au pâturage ovin et caprin tandis que le reste du site est composé de boisements et de lambeaux de prairies calcicoles. Ce site s'intègre dans le vaste ensemble des coteaux calcicoles de Dannes-Camiers.

## Prairies de la Neuville

**Prairies de la Neuville**

Depuis février 2017, le CEN est propriétaire d'un petit ensemble de prairies de fauche (0,33 ha) sur la commune de Fresnes-sur-

Escaut. La préservation des prairies dans ce secteur constitue un enjeu important, car de nombreuses parcelles agricoles y ont été plantées de peupliers. Malgré la taille restreinte du site, un cortège intéressant d'espèces végétales typiques des prairies humides gérées de manière extensive, subsiste. Le Colchique d'automne ou le Petit Rhinanthé font partie de ce cortège.



© Cédric Vanappelghem

## INAUGURATION D'UN SENTIER PÉDAGOGIQUE SUR LE SITE DU BOIS DE SAINT-LANDELIN À CRESPIN

par Ludivine Caron



© Benoît Gallet

**Le mardi 4 juillet 2017, dans le cadre d'un projet de sensibilisation intitulé «Citoyens par nature», le CEN a inauguré un sentier d'interprétation ponctué de panneaux pédagogiques conçus par les élèves des écoles de Crespin. Une belle manière de mettre en valeur leurs efforts en faveur de l'environnement !**

Tout au long de l'année, le projet Citoyens par nature s'adressait à la fois aux élèves des écoles Bellevue et Blanc Misseron de Crespin ainsi qu'à tous ses habitants. L'objectif était de permettre à chacun d'agir en faveur du patrimoine naturel local, en contribuant de manière concrète à la valorisation du Bois de Saint-Landelin (propriété de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, aménagée en zone d'expansion de crue pour lutter contre les inondations).

Les élèves ont ainsi réalisé en classe avec leurs enseignantes, les dessins qui illustrent les panneaux pédagogiques d'un nouveau sentier d'interprétation portant sur les essences locales d'arbres et d'arbustes ainsi que sur la faune de la mare. L'inauguration de ce sentier était l'occasion de mettre en avant le travail créatif des enfants.

Les partenaires soutenant les actions du CEN se sont mobilisés en nombre pour saluer ce projet et féliciter les élèves et leurs enseignantes pour leur investissement. Étaient présents les élus de la commune de Crespin, les représentants de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et de l'Office National des Forêts.



© Institut Départemental  
Albert Calmette

## > BIODIVER'SANTÉ : LA NATURE DEVIENT UN OUTIL POUR LE BIEN-ÊTRE DES PATIENTS

par Ludivine Caron

La nature est un bien commun mais tout le monde ne la perçoit pas de la même manière selon ses acquis, sa sensibilité, ses possibilités. Au travers du projet Biodiver'santé mis en oeuvre par le CEN au sein de l'Institut Départemental Albert Calmette, la nature devient un outil pour le bien-être des patients et résidents quels que soient leur âge ou leur handicap.

Afin de valoriser ce nouveau projet, les deux structures ont organisé un temps d'échanges autour de leur partenariat au printemps dernier, afin de présenter quelques actions concrètes qui découlent du programme Biodiver'santé. Lors de cette rencontre, le personnel soignant de l'IDAC a eu l'occasion d'assister à un lâcher de moutons boulonnais (véritables tondeuses écologiques) ainsi qu'à des ateliers pédagogiques

réalisés par le CEN avec des patients et résidents.

### Quels sont les objectifs du programme Biodiver'santé ?



© Yann Cuenot

### Pour l'IDAC

Au travers de ce programme, l'IDAC développe un projet autour de la nature se déclinant en ateliers pédagogiques qui se déroulent dans le parc de l'hôpital. Les patients et résidents ont ainsi l'occasion

d'observer la nature au fil des saisons. L'objectif ultime du projet est d'étudier la faisabilité de mettre en place un jardin éducatif et sensoriel au sein de l'Institut.

### Pour le CEN

Une convention pluri-annuelle de partenariat a été signée début 2017 entre le CEN et l'IDAC pour la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels de l'Institut (7,55 ha). La gestion écologique du site se traduit par la mise en place d'une gestion extensive destinée à maintenir des milieux ouverts ; ceci afin de favoriser une biodiversité optimale sur les prairies calcicoles (écopâturage avec des moutons boulonnais grâce au partenariat avec un éleveur local). Les milieux boisés sont laissés en libre évolution.

## > DOUAI : QUAND LES TAP FONT « L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE »

par Yann Cuenot



© Yann Cuenot

Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels assure un projet pédagogique sur la RNR du Marais de Wagnonville à destination des écoliers de Douai (59). Ce partenariat avec la commune s'enrichit en 2017 ! La Direction des Affaires Scolaires en charge des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), soucieuse de former ses animateurs à l'éducation à la nature, a fait appel au CEN.

Le CEN a donc mis en place en avril 2017 une formation pratique axée sur des mises en situation concrètes, permettant aux animateurs des TAP n'ayant pas de connaissances naturalistes poussées, d'assurer des animations nature en extérieur, d'être opérationnels très rapidement (les activités ont été mises en place dès la rentrée des vacances de Pâques) et de permettre aux enfants de sortir, expérimenter, créer, toucher, observer, (res)sentir, en d'autres termes, se reconnecter à la nature et à ses bienfaits.

## TÉMOIGNAGE DE CORINNE RUDOWICZ : PREMIÈRE SIGNATAIRE DE LA NOUVELLE CHARTE DES CONSERVATEURS BÉNÉVOLES



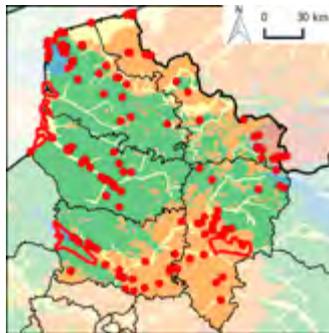
« J'ai toujours aimé observer les animaux que je pouvais rencontrer lors de mes promenades. Après avoir élevé mes enfants, j'ai eu un peu plus de temps pour élargir mes connaissances grâce

d'abord à l'Association des Naturalistes de la Gohelle qui m'a fait découvrir, entre autres, un endroit passionnant, la RNR des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert. J'ai participé ensuite à de nombreuses animations, à des formations notamment avec Natagora, fréquenté d'autres structures associatives, tel le CPIE Chaîne des Terrils, dont je suis une Guide Nature et Patrimoine Volontaire, avec le plaisir d'apprendre et de partager un tas de choses, de découvrir des lieux d'observations de la faune et de la flore en compagnie de passionnés. Cependant, je ne me suis jamais trop éloignée du marais de Cambrin, devenu entre temps une Réserve Naturelle Régionale. À chaque fois que cela m'est possible, c'est un plaisir de faire partie du Comité de Gestion, de participer à un chantier nature et d'y aller passer un moment. Avec mes élèves de CP, je participe également à l'Opération Escargots dans le cadre de Vigie-Nature École et nous enquêtons même dans la RNR pour savoir quelles espèces y vivent. Lorsque j'ai entendu parler de la mise en place de la Charte des Conservateurs Bénévoles par le CEN, j'ai proposé ma candidature et je suis aujourd'hui fière d'être Conservatrice Bénévole sur le secteur de Cambrin. Je remercie le Conservatoire pour la confiance qu'il m'accorde et je ferai en sorte d'honorer au mieux les missions de veille et de sensibilisation que nous avons établies ensemble. »

## ÉCHELLE HAUTS-DE-FRANCE

### DANS LA CHRONIQUE GÉOL. DE CETTE ANNÉE : UN ANNIVERSAIRE, 130 SITES ET UN NOUVEAU SOUFFLE...

par Gaëlle Guyétant



Cette année 2017 marque le dixième anniversaire des inventaires du patrimoine géologique réalisés en Nord Pas-de-Calais et en Picardie. Il s'agit là des déclinaisons régionales d'une démarche nationale inaugurée en 2007 par le Ministère en charge de l'environnement pour faire

connaître et reconnaître, au côté du patrimoine vivant, les richesses géologiques de notre beau territoire. Dix années d'inventaire menées par des géologues passionnés. Ils nous livrent aujourd'hui 130 sites géologiques remarquables (points rouges sur la carte) qui nous parlent de la géologie de la région des Hauts-de-France, de son histoire, de sa beauté, de ses fragilités également. Ils nous parlent aussi de l'histoire des géologues régionaux parmi les pionniers dans cette discipline, à l'origine de références sur lesquelles les scientifiques du monde entier s'appuient encore aujourd'hui.

Rome ne s'est pas faite en un jour. Le patrimoine géologique régional non plus. Il y a encore beaucoup à faire, pour identifier, pour protéger et pour vous montrer. La DREAL, pilote de cette démarche, les géologues toujours volontaires et les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France poursuivent leur investissement autour du patrimoine géologique, de son inventaire et de sa protection.

#### Deux références internationales...



© Olivier Pichard

#### Ancienne carrière de Saint-Leu-d'Esserent

Les coupes situées à St-Leu-d'Esserent et St-Vaast-les-Mello (60) ont été choisies en 1962 par la communauté scientifique internationale pour remplacer le stratotype historique du Lutétien\* localisé près de Paris.

Lutétien\* : période géologique débutant vers -47,8 millions d'années et se terminant vers -41,2 millions d'années.



© Gaëlle Guyétant

#### Puits artésien de la région de Brêmes-les-Ardres

Dans certaines régions, selon leur configuration topographique et géologique, un puits foré verra l'eau remonter naturellement à la surface et jaillir en continu : on appelle ce fonctionnement « artésianisme ».

Ce type de puits et le contexte géologique qui en est à l'origine ont été décrits et utilisés pour la première fois dans la région de Lillers (62) au XVII<sup>e</sup> siècle et encore aujourd'hui dans les cressicultures. Ce terme, utilisé sans traduction par les géologues du monde entier, dérive de celui du plateau de l'Artois.

## MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE À BURBURE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DU TERRIL DIT « CH'REMBLAI »



© CEN

Le terril de Burbure (62) labellisé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a fait l'objet d'un classement national au titre des sites de la « Chaîne des terrils du Bassin Minier » en 2016. LE CEN travaillant depuis 2015 à son diagnostic écologique, il s'est avéré incontournable d'associer les nombreux usagers à la démarche de plan de gestion, ainsi qu'à l'analyse de l'identité paysagère menée par Cyril Pruvost (stagiaire au CEN) et demandée par la DREAL dans le cadre du classement. Une trentaine de participants se sont ainsi réunis en deux sessions de travail, avec pour résultats : une analyse systémique des atouts et fragilités du site, des propositions d'ouverture, de valorisation, d'aménités, de charte, des attentes mais aussi quelques craintes que le CEN prendra naturellement en compte.

## RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION EMAS

Enregistré EMAS depuis 2012, le CEN est audité tous les 2 ans afin de valider l'efficacité de son SME (Système de Management Environnemental). En juillet dernier, l'auditeur a validé notre déclaration environnementale tout en soulignant l'implication forte de la direction et de l'ensemble du personnel et note également le fort potentiel en terme de performances environnementales des nouveaux locaux. Le référentiel EMAS exige d'être en amélioration continue, le CEN doit donc poursuivre ses efforts afin d'accroître sa performance environnementale.

## TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LA RNR DES PRÉS DU MOULIN MADAME À SAILLY-SUR-LA-LYS

Une étape importante dans le projet de restauration de la fonctionnalité de la frayère à brochets sur la RNR des Prés du Moulin Madame à Sully-sur-la-Lys (62) vient d'être franchie, avec l'exploitation d'une peupleraie. Cette opération est un préalable aux travaux de reconnexion du fossé central avec la



© Benoît Gallet

Lys, qui devraient être portés dans le cadre d'une mesure compensatoire par Voies Navigables de France, en partenariat avec les Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique du Nord et du Pas-de-Calais. Cette exploitation a été rendue possible grâce à un partenariat avec l'Établissement Public Foncier ; celui-ci s'est porté récemment acquéreur de parcelles voisines que l'exploitant forestier a ainsi pu emprunter pour accéder à la zone humide.

## INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT ÉCORESPONSABLE DU CEN EN PRÉSENCE DE XAVIER BERTRAND



© Gaëtan Rey



© Ludvine Caron

À l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux le 19 septembre 2017, le CEN recevait le Président de la Région Hauts-de-France, M. Xavier Bertrand, accompagné de plusieurs conseillers régionaux parmi lesquels M. Jean-Michel Taccoen et M. Guy Harlé d'Ophove. En présence de M. Pascal Barois, Maire de la commune de Lillers, M. Alain Wacheux, Président de la communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, M. André Flajolet, Président du Comité de Bassin Artois Picardie et M. Jean-François Rapin, Sénateur, la délégation officielle régionale a découvert avec intérêt le nouveau siège du CEN, conçu essentiellement en bois (chêne, hêtre, frêne) fourni par des acteurs économiques locaux. Le bâtiment est estampillé basse consommation grâce à l'emploi d'écomatériaux novateurs (isolation en liège et laine de bois, plafond en bois brut compressé, éclairage LED, revêtement de sol en linoleum naturel, etc). Le CEN a profité de la venue de M. Bertrand pour rappeler ses missions d'intérêt général au travers du témoignage de quelques salariés et partenaires (exploitant agricole, structure d'insertion). Lors de son discours à l'issue de cette visite, le Président de la Région Hauts-de-France a confirmé son soutien en faveur des actions du CEN en évoquant « un partenariat fait pour durer » !

## AGIR EN FAVEUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES AVEC LE PROJET SAPOLL

Par Nathalie Devezeaux



SAPOLL

Si vous aimez observer les insectes et souhaitez favoriser la biodiversité dans votre jardin ou sur votre balcon, vous pouvez devenir un « refuge pour les pollinisateurs » en adhérant à la « Charte d'engagement en faveur des pollinisateurs ».

Cette charte est proposée par le projet européen Interreg « SAPOLL : sauvons nos pollinisateurs ». Il s'agit d'un engagement volontaire, pour le respect de bonnes pratiques de gestion de son jardin favorables à l'accueil et à l'épanouissement des insectes pollinisateurs !

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne (c'est simple et gratuit). Vous pourrez également vous aider des multiples fiches conseils pour optimiser l'accueil des pollinisateurs.

**Pour en savoir plus et adhérer à cette charte, rendez-vous sur le site web du projet SAPOLL : [www.sapoll.eu](http://www.sapoll.eu)**



Marais des Crêtes © Gaëtan Rey

Monsieur Thierry Spas, Vice-Président à l'Environnement à la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), l'annonçait lors de l'assemblée générale du CEN le 29 avril dernier : « Nous allons signer une convention de partenariat ».

Outre, une formalisation des échanges existants entre nos structures, notamment sur le marais des Crêtes à Fampoux, c'est une stratégie territoriale qui se met en place autour de la préservation des espaces naturels remarquables. En lien avec les démarches de planification territoriale (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), il s'agira pour le Conservatoire d'apporter son expertise sur quelques projets : la préservation du Pélodyte ponctué ou la protection des zones humides de la vallée de la Scarpe en sont des exemples concrets ; ceci en relation étroite avec les partenaires locaux ou spécialisés.

## « ÉPANOUISSEMENT ET ÉDUCATION DES ENFANTS AU CŒUR DE LA NATURE »

Par Yann Cuenot



C'est ainsi qu'était intitulé l'appel à projets lancé par la Fondation Nature et Découvertes en 2016, appel à projets auquel le CEN a répondu pour la mise en place d'actions en 2017. Appliquant la démarche de la pédagogie de projet (pratique de pédagogie active et participative, où l'enfant est moteur de son apprentissage), il était nécessaire pour les animateurs du CEN de se former à cette nouvelle façon de travailler. Seul bémol : aucune formation prévue dans ce domaine à l'échelle nationale !

Qu'à cela ne tienne, le CEN en a monté une, grâce au soutien du formateur, Emmanuel Redoutey, et de ses partenaires, la Fondation Nature et Découvertes, RNF et l'ATEN. Cette formation de 3 jours a eu lieu dans les locaux de RNF à Dijon au mois de mars 2017, en présence de 9 stagiaires venant des quatre coins de la métropole. Suite à cette formation et à l'appel à projets de la Fondation N&D, le CEN a lancé un projet test intitulé « Aire Terrestre Educative » (inspiré des « Aires Marines Educatives » aux Iles Marquises) en partenariat avec la commune de Wavrans-sur-l'Aa (62). L'objectif : permettre aux enfants de cycle 3 (dans le cadre des TAP) de découvrir et d'agir concrètement en faveur de la biodiversité locale dans une démarche de Pédagogie de projet. Plus d'infos dans le prochain In situ ...

### IN SITU

Lettre d'information du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.  
160 rue Achille Faniën - 62190 Lillers  
Tél.: 03 21 54 75 00 - fax : 03 21 54 56 07  
Courriel : [contact@cen-npdc.org](mailto:contact@cen-npdc.org)  
ISSN : 1295-3717, dépôt légal à parution  
Impression sur papier Satimat green - Imprimerie Delezenne  
**Directeur de la publication** : Luc Barbier  
**Rédacteur en chef** : Ludvine Caron  
**Mise en page** : Ludvine Caron  
**Iconographie** : Cassandre Lelong  
**Comité de lecture** : Luc Barbier, Claudine Joalland, Philippe Julve, Céline Fontaine et Vincent Santune.  
[www.cen-npdc.org](http://www.cen-npdc.org)



Lettre éditée avec le soutien de :



### DONNEZ UNE CHANCE À LA NATURE EN SOUTENANT LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

Nom et prénom(s) : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Je souhaite recevoir la newsletter

Bulletin à renvoyer avec votre règlement au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais  
160 rue Achille Faniën - ZA de la Haye - 62190 LILLERS  
Pour tout versement, vous recevrez un reçu de déduction fiscale.

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné notamment à vous communiquer un reçu. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2011, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, ou traitement de vos données.

Adhère au Conservatoire

- membre individuel (10 €)  
 famille (15 €)  
 association (20 €)  
 collectivité (50 €)

Verse un don pour la protection des sites naturels, d'un montant de ..... €.

